

01.05.2002 - 16:40 Uhr

Rapport sur les déplacements: Les problèmes qui empêchent d'atteindre les objectifs sont reconnus

Altdorf (ots) -

Le rapport sur les déplacements confirme ce que l'Initiative des Alpes affirme depuis déjà longtemps: les mesures prises afin de respecter les délais fixés par l'article de protection des Alpes sont insuffisantes. Des mesures supplémentaires doivent être mises en oeuvre, et les décisions qui ont déjà été prises, réalisées plus rapidement (cf. conférence de presse annuelle du 22.2.02)

L'Initiative des Alpes salue par conséquent le programme d'action du Conseil fédéral. Nous doutons toutefois que le budget prévu pour soutenir le transport de marchandises sur le rail suffise, si d'autres mesures pour modifier les relations de concurrence entre la route et le rail ne sont prises. Par conséquent, l'Etat ne doit pas uniquement soutenir la construction des infrastructures ferroviaires, mais également le développement des innovations techniques, efficaces à long terme, comme le chargement horizontal des camions ou l'acquisition des locomotives "électro-compatibles" etc. De plus, la modernisation des camions pour faciliter le transport combiné devrait être encouragée financièrement.

La bourse de transit alpin proposée par l'Initiative des Alpes pourrait être un instrument fort utile si l'on considère que certaines mesures (redevance poids lourds en Allemagne, infrastructures en Italie, système des écopoints d'Autriche, etc..) restent incertaines quant à leur avenir.

Sept ans après l'adoption de l'Initiative des Alpes par le peuple, il est réjouissant de constater que pour la première fois la tendance de croissance du trafic poids lourds pourrait être freinée. Mais sans système de dosage, l'objectif pour 2002 d'une stabilisation du transport au niveau de l'an 2000 (art. 3 al. 4 loi de déplacement des transports) ne sera probablement pas atteint et la diminution exigée à partir de 2003 (art. 1 al. 2) totalement impossible.

L'Initiative des Alpes salue l'observation systématique des incidences sur l'environnement de la politique de déplacement. Comme le système de dosage a conduit à une redistribution géographique du trafic du Gothard sur les autres cols, l'association exige que non seulement le Gothard et le San Bernardino, mais également les cols valaisans doivent faire l'objet d'observations environnementales.

Contact:

Alf Arnold
Mobile +41/79/711'57'13